

# Saint-Claude de Diray

Le bulletin annuel de la commune de Saint-Claude de Diray // Décembre 2014



Flash mob à Saint-Claude



# Sommaire

## L'ÉDITO DU MAIRE

p.03

## La vie de la commune

Zoom sur les Saint-Claudins...	p.04
Informations diverses	p.05
Démographie	p.05
Aux urnes citoyens !	p.06-07
Comité de jumelage	p.08
Distributeur automatique de billets	p.08
Commission animation, solidarité, échange et prévention	p.09
Téléthon	p.09
Festillésime 41	p.09
Mise en place de réunions Citoyennes	p.09
Collecte de sang	p.09
Les finances	p.10
Décisions des conseils municipaux	p.11

## Travaux et urbanisme

Quartier des Sentes	p.12
Rue de la République	p.12
Éclairage public	p.12
Enfouissement de réseaux électriques	p.12
Chauffe-eau du stade	p.12
Signalisation	p.13
Espace cinéraire	p.13
Place des Mangottes	p.13
Toiture préau et enduit côté cour des écoles	p.13
Urbanisme	p.13
Le CAUE	p.13

## La vie scolaire et périscolaire

École élémentaire	p.14
École maternelle	p.15
Les rythmes scolaires	p.15
Centre de loisirs	p.16

## La vie associative, sportive et culturelle

Autour de la Grande Guerre	p.17
Comité des fêtes	p.17
APE	p.18
Club de football Huisseau - St Claude	p.18
Gymnastique volontaire	p.18
Au monde du livre	p.19
C.A.S.C	p.19
École de musique - Harmonie	p.20
Amicale du temps passé	p.20
Sapeurs-pompiers	p.21
Détecteurs de fumée	p.21
Amicale des pêcheurs à la ligne	p.22
Auto Passion 41	p.22
Compagnie du Chêne sacré	p.23

## La vie intercommunale

Grand Chambord	p.24-25
Association Pays de Chambord - Tanghin	p.26
Réduisons nos déchets	p.27
Encarts publicitaires	p.28-29-30
Calendrier des manifestations	p.32

# L'Édito du Maire



Chères Saint Claudines, chers Saint Claudins,

De nombreux éditos des bulletins municipaux de nos 36 681 communes françaises vous évoqueront le marasme économique ambiant. Nous le savons maintenant, les dotations de l'État pour les collectivités territoriales vont fortement baisser, et malheureusement, nous ne serons pas oubliés.

**Pour ma part, je souhaite vous transmettre un message optimiste en cette fin d'année.** En effet, les décisions prises par le Conseil Municipal sont prudentes, certains m'ont même dit « courageuses ». Nous souhaitons avant tout conserver la stabilité financière du budget communal.

Nos taux communaux n'ont donc pas été augmentés, ni pour les particuliers, ni pour les entreprises.

**Avec l'aide de l'ensemble des conseillers, un certain nombre de nos engagements ont commencé à voir le jour :**

Dès le début de notre mandat, nous avons travaillé à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons choisi, à Saint-Claude de Diray, d'organiser les activités sur une seule journée. Peut-être une solution avant-gardiste car nombre de mes confrères en France souhaitent, dorénavant, orienter leurs écoles vers ce système comme le prouve l'enquête CNAF/AMF de novembre 2014.

Le quartier des Sentes, la rue de la République, la route du Tir, la Petite rue de Morest sont des exemples de réalisation des derniers travaux : signalisation, éclairage public...

Le site internet grandchambord.fr est en ligne depuis quelques semaines. Nous allons le rejoindre et y intégrer nos rubriques.

La première réunion de quartier sera effective dans le premier trimestre 2015 et les autres suivront.

La commission Police et Prévention de la délinquance a été créée. Une réunion « Voisins Vigilants » s'est déroulée le 4 décembre dernier en partenariat avec la Gendarmerie Natio-

nale. En parallèle, les nombreuses incivilités récurrentes nous ont poussés, en collaboration avec les Maires des communes de Montlivault et de Huisseau-sur-Cosson, à adresser un courrier à M. Le Préfet afin de trouver une solution pérenne. J'ai aussi personnellement demandé des renforts de contrôle de vitesse sur la commune.

Nous vous avons sollicité durant ces premiers mois de mandat et je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à nos actions. Par exemple, pour le projet mis en place avec le CDPA (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie), dont l'objectif est la création d'un livre sur le patrimoine de Saint-Claude de Diray ainsi qu'une visite thématique d'une journée, prévue fin 2015.

La commission Sport, Culture, Loisirs, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale nous a présenté une exposition remarquable sur le sujet, et je sais que vous êtes venus nombreux pour écouter Francis Soulaigre qui s'est fait « l'écho des tranchées ».

Le conseil des sages sera opérationnel dès le premier trimestre prochain.

Concernant le projet d'achats mutualisés, des propositions vous seront faites rapidement.

Enfin, après le P'tit Journal en juin, nous avons aussi fait évoluer votre bulletin municipal. J'espère que vous aurez plaisir à le lire et à découvrir ses nouvelles rubriques.

Pour finir, je vous dis merci pour votre confiance, merci aussi à l'ensemble du personnel communal et à tous les acteurs de la commune, privés, associatifs... Sans oublier les élus qui chaque jour font preuve d'enthousiasme et d'implication dans la vie communale.

**Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015.**

**Laurent ALLANIC**  
Maire de Saint-Claude de Diray

# ⊕ Zoom sur les Saint-Claudins...



## Gérard Sarreau Une main tendue vers les autres

Gérard Sarreau est un enfant de Saint-Claude. Arrivé à l'âge de deux ans chez sa nourrice qui l'élèvera comme son propre fils, il vit toujours dans notre commune.

Afin d'aider ceux de tous âges qui ont connu les mêmes difficultés que lui au cours de leur jeunesse, le jeune retraité s'est investi très tôt dans l'« Association des Pupilles et Anciens Pupilles de l'État » **APAP 41**, qu'il rejoint dès 1981 et où il assumera les fonctions de secrétaire durant de nombreuses années avant de prendre la vice-présidence jusqu'en 2009. Il en est depuis un administrateur actif au sein du bureau.

Fondée en 1948 dans le département du Loir-et-Cher, l'association reconnue d'utilité publique, régie par la loi de 1901, est indépendante et est gérée par des anciens pupilles bénévoles. Elle est subventionnée par le Conseil

Général, les cotisations des adhérents, et les éventuels dons et legs.

L'APAP 41 compte aujourd'hui 155 adhérents, et l'actuel président est Jean-Claude Guinot. Cette association a pour but de favoriser l'intégration de tous ceux qui, au cours de leur minorité, ont été pris en charge, même temporairement, par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ceci afin de leur donner les meilleures chances de réussite.

L'APAP 41 favorise également l'échange entre pupilles et anciens pupilles, en organisant des rencontres festives : galette des rois, pique-nique, concours de belote, sorties culturelles, soirée dansante etc...

Elle aide financièrement les pupilles et anciens pupilles en leur octroyant des prêts sans intérêts : secours financiers, bourses d'études et d'apprentissage, permis de conduire...

L'APAP 41 est présente dans certaines structures comme la commission d'agrément pour l'adoption (enquêtes réalisées par les travailleurs sociaux) ou le conseil de famille (affectation des enfants dans les familles et suivi des pupilles).

Par son implication de longue date, Gérard Sarreau fait preuve de dévouement.



## Jacqueline Lhermite Une mémoire pour St-Claude

Jacqueline Lhermite est aujourd'hui le témoin de la forte implication du village de Saint-Claude dans la culture du tabac jusqu'aux années 70, puis de l'essor exceptionnel de la production de l'igname.

Née à Saint-Claude dans les années 30, M<sup>lle</sup> Jacqueline Robert est élevée à Maslives, puis revient dans notre village à l'âge de vingt ans, habiter la maison familiale qu'elle ne quittera plus.

Son grand-père Emile Robert cultive le tabac, son père Claude Robert fait pousser des asperges et des fleurs. Son mari Daniel Lhermite, menuisier de formation, devient lui aussi agriculteur.

Le tabac : semé en avril, repiqué en mai, récolté en été, ses feuilles sont ensuite disposées dans les séchoirs en bois, nombreux dans notre commune. Puis il est trié durant l'automne avant d'être vendu. Mais dans les années 70, la culture du tabac décline en raison d'une forte baisse de la rentabilité de l'activité.

La famille Robert Lhermite développe alors la culture de l'igname.

Dans les années 40, le père de Jacqueline récoltait déjà des ignames à Saint-Claude. Mais les tubercules étaient longs, fins et fragiles. Il entreprit alors un long et patient travail de sélection, et ce n'est qu'au bout d'une quinzaine d'années qu'il commença à vendre au détail des ignames tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Au sein de cette cellule familiale soudée, Jacqueline a participé aux travaux des champs et à la vie de l'exploitation. Elle a ainsi contribué au développement économique et à la production agricole de Saint-Claude. Entourée de ses trois enfants et de ses petits-enfants, elle profite maintenant d'une retraite bien méritée. Elle aime les livres d'histoire et prend plaisir à « voisiner », comme elle le dit si joliment.

## Informations diverses

### Mairie

Tél. : 02 54 20 66 17

Fax : 02 54 20 53 86

mairie.saint-claude-de-diray@wanadoo.fr  
www.saintclaudedediray.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi au jeudi : de 14h à 17h30
- Vendredi : de 14h à 19h

### ● Fermeture de la mairie pendant les fêtes :

- La mairie fermera à 16 heures les mercredis 24 et 31 décembre 2014.
- La mairie sera fermée les vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

### ● Pour les nouveaux arrivants et les jeunes venant d'avoir 18 ans,

vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire sur les listes électorales. Vous devez vous présenter en mairie avec une carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Il est possible de faire une demande par mail (avec scan des documents) ou de déposer le dossier dans la boîte aux lettres de la mairie.

### ● Pour tout dépôt de plainte ou autre demande,

veuillez vous adresser aux brigades de gendarmerie de Bracieux ou de Cour-Cheverny, auxquelles notre commune est rattachée.

### ● Si le chien est le meilleur ami de l'homme,

il peut être la cause d'accidents. Certains chiens sont classés dans la catégorie des chiens d'attaque (1<sup>re</sup> catégorie) ou celle de défense (2<sup>e</sup> catégorie) selon les critères morphologiques fixés par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999. Si vous possédez un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie, la loi impose de le déclarer en mairie.

### ● Petits rappels de civisme

#### ① Brûlage des déchets :

Afin d'éviter une pollution de l'air, un risque d'incendie ou encore une nuisance pour vos voisins, vous ne devez pas brûler vos déchets verts (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011). Déposez-les en déchèterie ou compostez-les !

#### ② Bruit :

- Pour conserver de bonnes relations de voisinage :
  - Veillez à ce que votre fidèle compagnon canin n'aboie pas plus que de raison, et à ce qu'il ne laisse pas de traces derrière lui au cours de sa promenade !
  - Respectez certains jours et horaires pour vos travaux de bricolage et jardinage :
    - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h (et non 19h30 comme mentionné dans le P'tit Journal de juin 2014)
    - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### ③ Stationnement :

Par respect pour les piétons et pour ne pas gêner la circulation, veillez à vous garer sur les emplacements prévus.

#### ④ Maîtriser sa vitesse :

Les contrôles de vitesse et d'alcoolémie sont renforcés dans la commune. Attention à bien respecter les limites de vitesse lorsque vous circulez en voiture. Les piétons, petits et grands, y sont nombreux !

#### ⑤ Tri des déchets :

Veillez à respecter les endroits de collecte. En faisant cela, vous respectez la nature ! Des mesures sévères seront prises à l'égard des contrevenants.

### ● Urbanisme

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de soumettre vos travaux de ravalement de façade à déclaration préalable, auprès de la mairie.



### VEUILLEZ NOTER QUELQUES MODIFICATIONS PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS LE P'TIT JOURNAL DE JUIN 2014 ET DANS LE SUPPLÉMENT INFORMATIONS PRATIQUES :

- Entreprises de Saint-Claude LAMBERT Patrice : Veuillez lire Peinture et non Maçonnerie
- Médical et social : tél. de l'assistante sociale 02 54 55 82 82 (UPAS Nord Loire Pays de Chambord)
- Litiges divers : Conciliateur de justice M. Jean Souplet

Rép. tél. : 02 54 45 16 19

Port. : 06 12 72 74 16

Mail : jean.souplet@orange.fr



## Démographie

### NAISSANCES

- Inès DEROUET le 27 décembre 2013
- Hugo VILLEDIEU le 3 janvier
- Louise LECONTE le 19 janvier
- Mila CALLIGARO le 18 février
- Alexis PRUD'HOMME le 22 mars
- Tressie CAPELLO VÉRON le 4 juin
- Lola FABRE le 8 juin
- Lucile BARRAULT le 7 juillet
- Célestine GODFRIN DARNAULT le 28 juillet
- Louis JACOB le 2 août
- Myla GRAND le 14 août
- Lison CHEVEREAU le 31 août
- Enora BERLU le 21 septembre
- Louise, Anna BEAUDIER le 9 novembre
- Yasmine Boujida le 11 novembre

### MARIAGES

- Aurélien LAMBERT et Clémence GILLARD le 30 août 2014

*D'autres mariages ont eu lieu cette année mais les mariés n'ont pas souhaité que cela apparaisse sur le bulletin municipal.*

### DÉCÈS

- M<sup>me</sup> Ginette MAURICE veuve PÉGUET le 31 janvier
- M<sup>me</sup> Agnès BALLEREAU épouse COLONNE le 10 mars
- M<sup>me</sup> Denise PICHON veuve CHEVALLIER le 20 avril
- M<sup>me</sup> Lucile GODART veuve HUET le 5 mai
- M. Marcel HUET le 5 mai
- M<sup>me</sup> Yvette BOURGUEIL veuve GENDRIER le 11 mai
- M. Didier DARCILLON le 10 juin
- M. Jean-Lou HUET le 4 août
- M<sup>me</sup> Lucienne LANTHIER veuve PORCHER le 17 août
- M<sup>me</sup> Gertrude SIBERT veuve KOEHLER le 15 novembre
- M<sup>me</sup> Marguerite SAUVAGE veuve BOUCHERY le 4 décembre

# Aux urnes citoyens !

En 2015, deux scrutins importants vont avoir lieu : les élections départementales les 22 et 29 mars puis les élections régionales (avec la nouvelle carte de France), en décembre.

## LE CONTEXTE

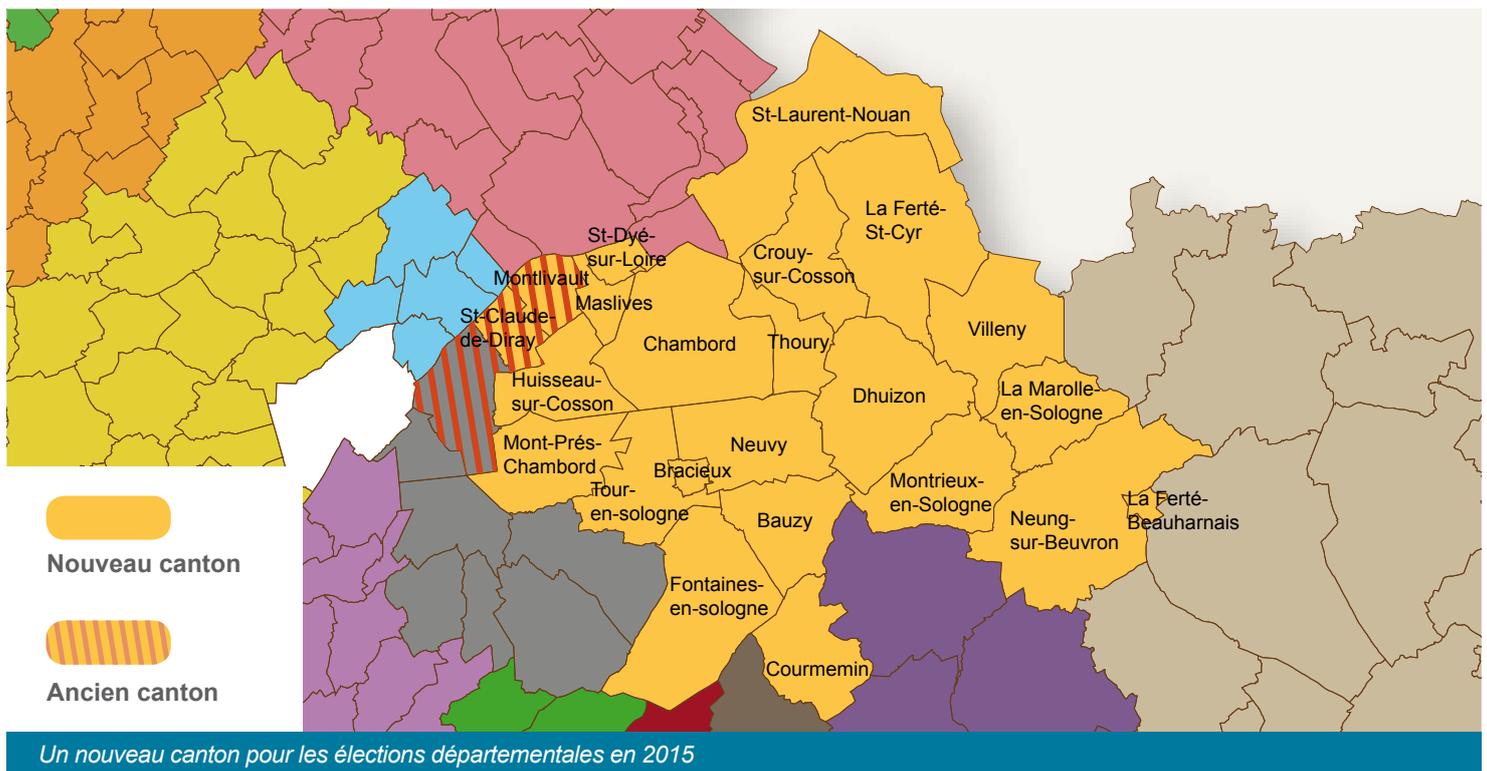
Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression « millefeuille territorial ». Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Une importante réforme territoriale va transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans un premier temps, une nouvelle carte de France se dessinera avec une douzaine de métropoles dont Lyon (1<sup>er</sup> janvier 2015), Aix-Marseille-Provence (1<sup>er</sup> janvier 2016). Celle du Grand Paris verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces nouvelles entités auront plus de pouvoir et interviendront dans la voirie départementale, les transports scolaires et la promotion internationale du territoire (loi dite de modernisation de janvier 2014).

Le deuxième volet de la réforme territoriale vise à réduire le nombre de régions en France métropolitaine de 22 à 13 probablement.



## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- ▶ Les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement **conseils départementaux** et **conseillers départementaux**.
- ▶ **Renouvellement de l'intégralité des conseillers départementaux**, alors que les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié au sein de chaque conseil général.
- ▶ Application d'un **nouveau mode de scrutin**. L'élection des conseillers départementaux se déroulera au scrutin majoritaire et binominal à deux tours. **Dans chacun des cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme.**
- ▶ Modification du périmètre des cantons afin de les agrandir pour ne pas augmenter le nombre d'élus. Saint-Claude de Diray a ainsi intégré le **nouveau canton de Chambord** (cf-carte).

## UNE NOUVELLE CARTE DES RÉGIONS FRANÇAISES EN 2015

Cette carte à 13 régions, adoptée par l'Assemblée en première lecture, est susceptible d'être modifiée. Le 30 octobre 2014, les sénateurs ont de leur côté voté pour une carte à 15 régions en rétablissant l'autonomie de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Le texte doit encore être examiné en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.



### LE RATTACHEMENT DES RÉGIONS

- Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie
- Bourgogne et Franche Comté
- Haute-Normandie et Basse-Normandie
- Rhône-Alpes et Auvergne
- Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

### 6 RÉGIONS INCHANGÉES

- Bretagne
- Corse
- Ile-de-France
- Centre-Val de Loire
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### DES RÉGIONS PLUS FORTES

Les régions seront renforcées en passant de 22 à 13. Les régions françaises seront ainsi de taille équivalente aux autres régions européennes et seront ainsi capables de bâtir des stratégies territoriales. À ce titre, les régions disposeront de compétences stratégiques élargies. Elles deviendront également la seule collectivité compétente pour porter les politiques de formation et d'emploi, pour intervenir en matière de transports, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports. Elles géreront les lycées et les collèges. Elles auront en charge l'aménagement et les grandes infrastructures.

### DES INTERCOMMUNALITÉS PLUS PROCHES ET PLUS EFFICACES

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes au service de projets de territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité : communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles.

Lors des dernières élections municipales, les citoyens ont élu pour la première fois leurs conseillers communautaires.

Mais de tailles différentes, ces intercommunalités ont aujourd'hui des moyens trop faibles, aussi les **intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017**, contre 5 000 aujourd'hui.

**Quant à l'avenir des conseils départementaux, trois solutions seront possibles, pour s'adapter aux situations existantes :**

- Dans les départements dotés d'une métropole – comme Lyon, par exemple, la fusion des deux structures pourra être retenue.
- Lorsque le département compte des intercommunalités fortes, les compétences départementales pourront être assumées par une fédération d'intercommunalités.
- Enfin, dans les départements – notamment ruraux – où les communautés de communes n'atteignent pas la masse critique, le conseil départemental sera maintenu, avec des compétences clarifiées.

## Le comité de jumelage



Les chutes du Rhin : impressionnantes !

Vingt-six ans se sont écoulés depuis la naissance de notre jumelage avec Meisterschwanden. Cette longue période a vu se dérouler 37 échanges qui ont permis à nos deux communes de tisser des liens indéfectibles.

Au mois de mai, nous avons accueilli 31 jeunes Suisses avec leurs professeurs, le chauffeur de car, et le président du comité de jumelage.

Un programme varié leur a été offert comprenant notamment une sortie au zoo de Beauval, au Futuroscope, au musée Matra de Sologne, au centre aquatique Agl'eau de Blois, au parc de Chambord, à la chocolaterie Max Vauché, pour terminer au château de Blois.

Un brunch dans la salle des fêtes de notre commune réunissant ce groupe et leurs familles d'accueil a clôturé leur voyage dans notre région.

À leur tour, 33 jeunes de notre village âgés de 12 à 17 ans ainsi

que leurs accompagnateurs se sont rendus à Meisterschwanden la dernière semaine d'août. En effet, tous les deux ans, un double échange a lieu pour les jeunes.

Nos amis Suisses avaient également établi un programme riche et varié : la visite du zoo de Zurich, Alpamare - le plus grand parc aquatique couvert d'Europe avec ses longs toboggans, la visite d'une ferme modèle, les chutes du Rhin, le Technorama - centre scientifique pour voir des démonstrations ou réaliser soi-même des expériences, le musée des transports et une promenade dans Lucerne (sixième ville de Suisse).

**Pour 2015, le voyage en Suisse aura lieu du 12 au 14 juin.**

À noter que cette année, le comité de jumelage s'est rajeuni car le président et le vice-président ont passé le témoin lors de l'assemblée générale du 11 décembre.

Le comité de jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## Pas de distributeur automatique de billets (DAB) à Saint-Claude

La demande d'installation d'un DAB faisant partie de notre programme, nous avons procédé à des investigations auprès de cinq établissements bancaires, les plus représentatifs auprès des habitants de Saint-Claude de Diray.

**Les cinq banquiers contactés ont marqué leur refus d'installer un DAB à Saint-Claude pour les raisons suivantes :**

- Il existe 9 DAB à Vineuil.
- Le nombre d'opérations serait insuffisant pour rentabiliser un tel investissement sachant que :

- cela suppose la réalisation d'un local sécurisé répondant à des normes bien précises,
- le matériel coûte de l'ordre de 100 000 €,
- le coût de la maintenance annuelle atteint 12 000 à 15 000 €.

**Le Conseil Municipal du 6 novembre 2014 a pris acte de cette situation.**

**Néanmoins, d'autres démarches ont été menées pour explorer la piste d'un distributeur de petite dimension, à l'instar de celui placé à l'intérieur d'Intermarché Vineuil. La banque gestionnaire interrogée ainsi que la Banque de France ont confirmé que, pour des raisons de sécurité, les Pouvoirs Publics n'autorisent la gestion de DAB qu'aux professionnels : Établissements bancaires et magasins de Grande Distribution.**

## La commission Animation, solidarité, échange et prévention

La commission « animation, solidarité, échange et prévention », mise en place en mai 2014, vous a sollicité dans le courant de l'été par l'intermédiaire d'un questionnaire, afin de cerner vos souhaits et vos besoins. 77 questionnaires nous ont été renvoyés. Vos retours nous serviront de fil conducteur pendant ces six années, afin de prioriser nos actions.

Une réunion d'information pour les familles et les jeunes concernés par la mise en place d'un nouveau Conseil des jeunes a eu lieu le 14 novembre. Malgré l'enthousiasme des enfants présents, un nombre suffisant d'inscriptions n'a pu être atteint. Le Conseil des jeunes ne sera donc pas mis en place cette année. Nous étudierons à nouveau ce projet l'année prochaine.

Les autres sujets évoqués dans le questionnaire seront traités en parallèle, mais certains resteront sans suite car ils

n'intéressent que très peu de personnes (les achats groupés de mutuelle santé par exemple).

Vos suggestions vont être étudiées pour analyser leur faisabilité.

Nous vous avons également proposé la création d'un Conseil des sages.

### Un conseil des sages, qu'est-ce que c'est ?

C'est un rassemblement de personnes, âgées de 60 ans et plus, volontaires pour travailler sur des projets au bénéfice de toute la population.

**Si vous souhaitez vous y investir, nous vous proposons une réunion d'information le mercredi 21 janvier, 18 h, à la mairie.**

**Retenez bien cette date !**

## Mise en place de réunions Citoyennes

Des réunions Citoyennes commenceront à Saint-Claude de Diray dès l'année 2015, une fois par an pour chaque secteur, suite à une convocation distribuée dans votre boîte aux lettres.

Les secteurs ont été déterminés de manière géographique et en nombre de foyers.

Ces réunions ont pour but de recueillir vos remarques constructives dans tous les domaines de l'action municipale, de vous informer des décisions prises et des raisons qui les motivent. L'objectif ne sera pas d'accéder à toutes vos requêtes, mais plutôt de pouvoir vous dire avec précision quels problèmes pourront être réglés, quels projets pourront se concrétiser et de vous expliquer les raisons de ces choix.

**Les réunions Citoyennes se veulent donc un espace de dialogue** pour un meilleur éclairage et une plus grande compréhension des décisions.

Il nous faudra profiter de ces rencontres pour chercher ensemble des solutions aux questions qui concernent la collectivité. Il nous appartient donc à tous de rendre ces échanges utiles et constructifs.



## Téléthon 2014

Cette année encore, le Téléthon organisé à Saint-Claude de Diray a attiré beaucoup de monde. Plus de 3000 euros ont été récoltés. Randonnée pédestre, baptêmes de side-car, parcours dans des voitures anciennes, spectacles de magie ou jeux d'improvisation... etc étaient au programme. Un concert du groupe « The Yam » a clôturé joyeusement la manifestation.

## Festillésime 41

Dans le cadre du Festillésime 41 de l'année 2015, **Saint-Claude de Diray accueille les « Dézingués du vocal » pour un spectacle le samedi 6 juin 2015.** Les « Dézingués du Vocal », c'est avant tout un tour de chant, un spectacle de chansons, une sarabande acoustique et délirante, un heureux mélange de mots, de musiques et de mimiques hautes en couleurs.



S'accompagnant d'un piano, d'une contrebasse ou d'une guitare, ce quatuor interprète avec audace des chansons inédites, caustiques et irrévérencieuses, agrémentées de quelques reprises impertinentes de maîtres en impertinences (Gotainer, Gainsbourg) ...et embarque le spectateur dans un univers explosif, où les petites choses de la vie quotidienne sont déclinées avec dérision, voire passés à la soude....

**Cette manifestation aura lieu dans la salle des fêtes samedi 6 juin à 20h30 (durée d'1h30). Entrée plein tarif : 5 €. Tarif réduit : 3 € (demandeurs d'emploi et étudiants). Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations à effectuer auprès de la mairie au 02 54 20 66 17. Possibilité d'acheter vos tickets d'entrée le jour même, si des places sont encore disponibles.**

## Collecte de sang 2014 et collecte 2015

Pour une quatrième édition le 19 septembre dernier, il s'agit d'une bonne collecte avec 42 dons effectifs. Merci à tous.

**La collecte 2015 doit avoir lieu le jeudi 26 février 2015 de 15h15 à 19h15**

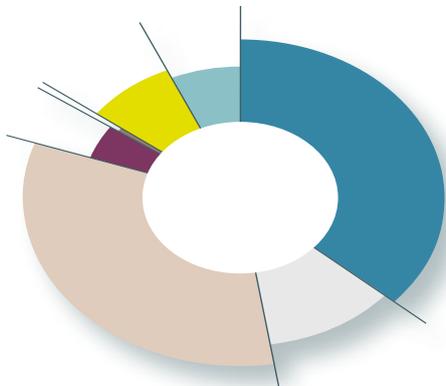
Par ailleurs, dans le but de répondre au besoin de fidélisation des donneurs sur place (ce qui leur évite de se déplacer à l'hôpital), il est possible qu'une 2<sup>nde</sup> collecte ait lieu fin 2015.

**Pensez-y : la vie, on a ça dans le sang !**

# Les finances de la commune

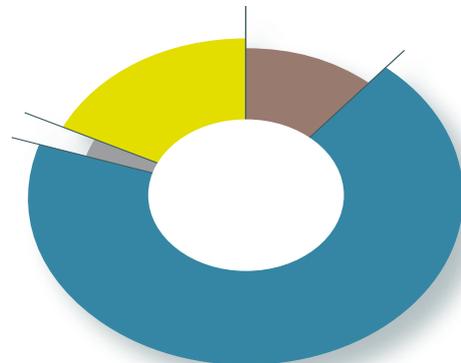
Budget prévisionnel 2014. Voté par le conseil municipal le 10 mars 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 225 284 €



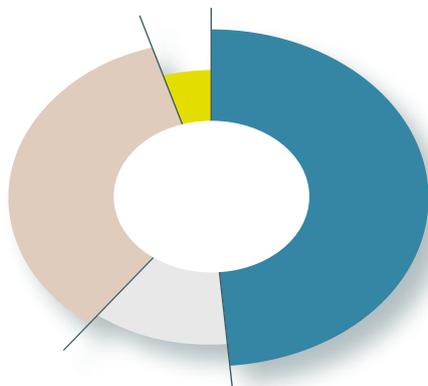
- Charges de personnel (447 380 €)
- Charges à caractère général (402 750 €)
- Subventions, indemnités (136 525 €)
- Dépenses imprévues (100 000 €)
- Virement à la section d'investissement (80 129 €)
- Charges financières (52 300 €)
- Dotation aux amortissements (6 200 €)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 883 047 €



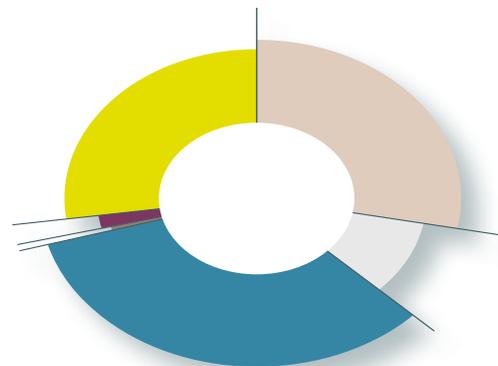
- Travaux (609 047 €)
- Matériel et mobilier (155 500 €)
- Capital sur emprunts (98 500 €)
- Terrains (20 000 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 225 284 €



- Impôts, taxes, dotations (596 723 €)
- Dotations de l'État (429 000 €)
- Produits de gestion courante (144 200 €)
- Résultat reporté (55 361 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 883 047 €



- Subventions et dotations (293 750 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (250 001 €)
- Excédent d'investissement reporté (237 967 €)
- Virement de la section de fonctionnement (80 129 €)
- Immobilisations en cours (15 000 €)
- Dotation aux amortissements (6 200 €)

## Quelques informations financières et fiscales :

**Au niveau de la fiscalité, le Conseil Municipal a décidé le 30 septembre 2014 :**

- de ne rien modifier à la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières) : ni les taux ni les abattements ;
- de maintenir la taxe d'aménagement au taux initial de 2 % voté en 2011 ;
- d'accorder une exonération de 50 % sur la taxe d'aménagement applicable aux abris de jardin soumis à déclaration préalable et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

# Les décisions des Conseils municipaux

## 4 février 2014

- ▶ Plan de division délimitant le domaine public et le domaine privé, rue de Villechiche, allée des Lilas, place des Mangottes.
- ▶ Révision du tableau de classement de la voirie communale suite à l'ajout des voies du lotissement des Sentes. Cette mise à jour aboutit à une longueur des voies communales de 17 490 m et une surface totale des places de 7 511 m<sup>2</sup>.
- ▶ Décision d'attribuer le nom de chemin des Pissevins à la voie communale située entre la route du Tir et la rue des Tabardières.

## 10 mars 2014

- ▶ Adoption des comptes de gestion et administratifs 2013.
- ▶ Reconduction pour l'année 2014 des taux d'imposition appliqués depuis 2010.
- ▶ Vote des budgets 2014.
- ▶ Distribution des subventions des associations.
- ▶ Approbation de la convention avec GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipements techniques de télérelève.
- ▶ Vote des tarifs de location des salles communales.

## 4 avril 2014

- ▶ Constitution des commissions municipales et d'établissements publics intercommunaux.
- ▶ Vote pour un cinquième adjoint sans hausse du coût salarial global des adjoints.
- ▶ Délégations attribuées aux adjoints par le maire.
- ▶ Montant des indemnités de fonction.

## 15 mai 2014

- ▶ Constitution de la commission communale des impôts directs, proposition d'une liste de 24 noms (12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants).
- ▶ Constitution de la commission intercommunale des impôts directs, proposition d'une liste de 4 noms de contribuables. Le directeur départemental des finances publiques choisira les commissaires titulaires et suppléants parmi les listes.
- ▶ Tirage au sort des jurés d'assises 2015 parmi les habitants de la commune.
- ▶ Délégation d'attribution du conseil municipal au maire.
- ▶ Exposé des tarifs des sorties de l'accueil de loisirs.
- ▶ Nomination par le maire de 5 habitants qui rejoindront les 5 conseillers municipaux au conseil administratif du Centre Communal d'Action Social : Patrick Cunha, Martine Maurice, Josée Montier, Monique Renou, Gérard Sarreau.

## 4 juin 2014

- ▶ Projet d'organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée 2014/2015, construit conjointement avec les acteurs de la communauté éducative. Le conseil municipal approuve la nouvelle organisation proposée et autorise le maire à la

soumettre au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), et annule de ce fait la délibération du conseil municipal n°2013.65 du 17 décembre 2013 portant sur le même objet.

- ▶ Pas d'ouverture de crédits pour la formation des élus pour 2014 car de nombreuses formations sont gratuites.

## 16 juillet 2014

- ▶ Décision d'octroyer un cadeau d'une valeur maximum de 100 euros en reconnaissance des services rendus au personnel enseignant lors de leur départ après minimum 5 années de fonction à l'école de Saint-Claude.
- ▶ Instauration de la déclaration préalable aux travaux de ravalement.
- ▶ Modification du règlement général du cimetière car l'accès est devenu dangereux, il se fera dorénavant par le nouveau cimetière.
- ▶ Adhésion au groupement de commandes, mis en place par la communauté de communes du Grand Chambord, pour la maintenance de l'éclairage public.

## 11 septembre 2014

- ▶ Le marché de travaux d'aménagement de la rue de la République (tranche 2) a été attribué à BSTP-CLEMENT, l'option des trottoirs en enrobés colorés n'a pas été retenue.
- ▶ La convention de mandat avec la communauté de communes pour l'aménagement de l'espace public, place de la mairie et voies attenantes a été rejetée.
- ▶ Avis favorable pour l'organisation d'un concert en 2015, dans le cadre du Festillésime 41.

## 30 septembre 2014

- ▶ Reconduction de l'ensemble des dispositions fiscales adoptées en 2013.
- ▶ Décision d'une exonération partielle de 50 % de la taxe d'aménagement applicable aux abris de jardin soumis à déclaration préalable, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- ▶ Présentation au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

## 6 novembre 2014

- ▶ Conclusion d'un contrat de fourniture de gaz pour l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire de Nov 2014 à Oct 2017 avec la société Caldéo.
- ▶ Vote des travaux pour l'aménagement de l'espace cinéraire.
- ▶ Adhésion au CAUE pour 2015.
- ▶ La commune versera 100 € maximum par classe et par an pour les deux écoles afin d'aider au financement des sorties pédagogiques.

# Travaux



*Les Sentes : Finition des trottoirs avant réception du chantier*

## Quartier des Sentes

Les logements locatifs ont été achevés courant août pour une mise en location courant septembre. L'inauguration a eu lieu le 13 septembre.

Suite à l'achèvement des logements locatifs, divers travaux ont pu être finalisés (finition des trottoirs, signalisation et reprise des végétaux). La réception totale des travaux a eu lieu en novembre et l'inauguration du quartier sera faite courant 2015.

## Rue de la République (2<sup>e</sup> tranche)



*La rue de la République continue son rajeunissement*

Après avoir repris ce dossier en avril, la nouvelle municipalité a souhaité apporter quelques modifications aux travaux initialement envisagés, notamment la finition des trottoirs en stabilisé renforcé (prévu initialement en enrobé) et deux plateaux ralentisseurs aux intersections de la rue du Stade et de la rue des Acacias. La pose de nouvelles bordures et la couche de roulements de la chaussée ont été refaites.

Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage communale ont été réalisés par le groupement des entreprises BSTP/Ciément durant les mois de novembre et décembre 2014, entre la rue des Guillonnières et le 25 rue de la République. **Coût de l'opération : 333 500 € TTC.** Nous vous communiquerons le coût à la charge de la commune après avoir reçu les différentes subventions.

## Éclairage public

Sur notre commune, il restait 30 points lumineux à tube néons. Ils viennent d'être remplacés par des lanternes plus modernes et moins gourmandes en électricité. Sur les 16 postes de distribution publique que compte la commune, seuls 4 étaient équipés d'horloges astronomiques. Celles-ci fonctionnent avec les heures de coucher et lever du soleil et se mettent automatiquement à jour au changement d'heure. Nous avons procédé au remplacement des postes qui n'étaient pas équipés. Les travaux ont été effectués par la société Crescitz.

**Coût total : 13 500 € TTC**

## Enfouissement de réseaux électriques sous maîtrise d'ouvrage et décision ERDF

Dans la continuité des travaux entrepris par ERDF pour l'enfouissement des lignes moyenne tension dans notre commune, les travaux ont repris en novembre. Ils devraient être terminés à la fin de cette année. Plusieurs rues sont concernées, soit en partie, soit sur leur totalité. C'est la société Socalec qui a réalisé ces travaux.

## Chauffe-eau du stade

Le chauffe-eau du stade, datant de la construction des bâtiments, vient d'être remplacé car il était arrivé en fin de vie. Ce chauffe-eau au gaz propane à condensation va permettre de faire de 20 à 30 % d'économie sur la facture de gaz.

**Coût : 12 000 € TTC**

## Signalisation

En juillet 2014, la signalisation prévue a été réalisée (marquage et fourniture par Signaux Girod et pose par les agents communaux) :

- 2 STOP aux intersections de la levée avec la rue de la Loire et la rue du Château,
- 1 « cédez le passage » du chemin des Bassies à la rue du Mousseau,
- 1 place handicapé supplémentaire sur la place des Mangottes, près de l'école.

## Espace cinéraire

Le dossier sur l'espace cinéraire avance bien, il devrait voir le jour en avril 2015. Il sera situé dans le nouveau cimetière. Il sera composé d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et de cavurnes.

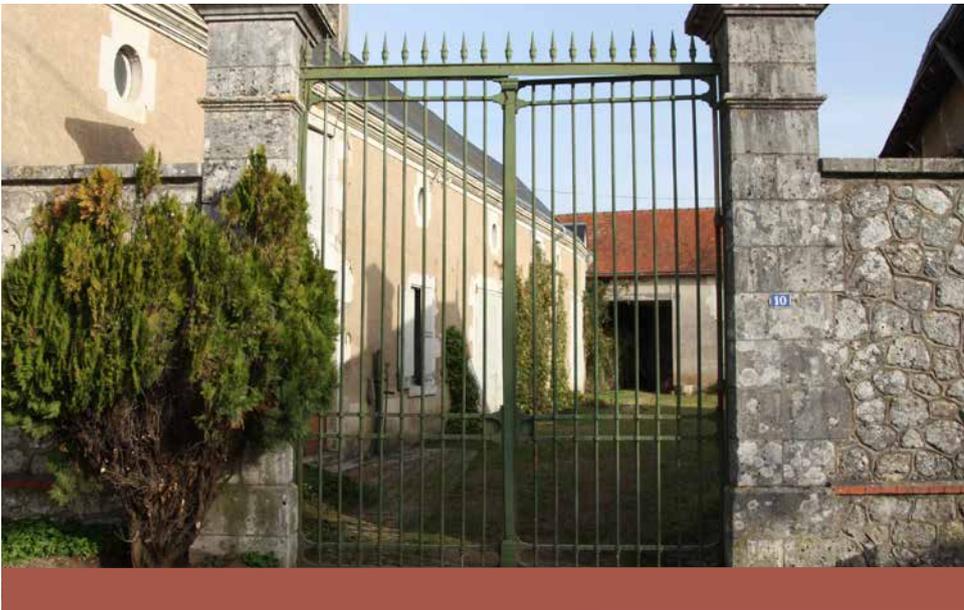
## Place des Mangottes

Un projet de marquage au sol est à l'étude pour faciliter le stationnement, surtout au moment de l'entrée et de la sortie des écoles.

## Toiture préau et enduit côté cour des écoles

Des devis sont en cours pour refaire les enduits et la toiture du préau de l'école primaire qui date des années 1950. Ces travaux seront réalisés sur 2015 et 2016.

# Urbanisme



Face aux interrogations et difficultés à donner un avis sur certains projets soumis à la commission Urbanisme (rénovation, réhabilitation, agrandissement de bâtiments anciens ou demande de permis de construire), ses membres ont demandé conseil auprès du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loir-et-Cher.

M<sup>me</sup> Sabbar, architecte, a ainsi participé à notre dernière réunion, ce qui nous a permis de préciser notre demande.

**> Comment rénover, transformer l'habitat ancien pour y vivre confortablement au XXI<sup>e</sup> siècle, tout en préservant certains aspects du bâti ancien qui nous paraissent harmonieux ?**

**> Comment intégrer des constructions contemporaines qui semblent à certains trop éloignées de l'image qu'ils ont d'un village du val blaisois ?**

M<sup>me</sup> Sabbar propose dans un premier temps de lister les éléments typologiques et architecturaux spécifiques à Saint-Claude : pignons sur rue avec cour fermée, volumes, toitures, matériaux, enduits, ouvertures, portes et portails, linteaux, souches de cheminées etc...

Ce répertoire permettra de favoriser l'intégration des nouvelles constructions par l'utilisation de certains éléments architecturaux reconnaissables.

Elle propose aussi d'assurer des séances de formation aux élus intéressés.

## Le CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Le CAUE a pour mission de conseiller, former, informer et sensibiliser les collectivités territoriales, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie, les particuliers et même les enseignants dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

La commune de Saint-Claude de Diray adhère au CAUE, et à ce titre peut bénéficier gratuitement de l'aide du CAUE en tant que collectivité ou vous, Saint-Claudins et Saint-Claudines en tant que particuliers.

Vous voulez construire ou éco-construire, vous envisagez de réhabiliter un logement, vous désirez effectuer un agrandissement, vous souhaitez aménager vos espaces extérieurs ? Avant tout projet, vous pouvez rencontrer un architecte conseiller ou un paysagiste du CAUE, il vous accompagnera gratuitement dans vos démarches.



## L'école élémentaire



**Depuis la rentrée de septembre 2014, l'école élémentaire accueille 99 élèves répartis dans quatre classes :** un CP conduit par M. Xavier Maréchal / M<sup>me</sup> Karine Soulac, un CP-CE1 mené par M<sup>me</sup> Sabine Montigny / M<sup>me</sup> Emilie Roger, un CE2-CM1 conduit par M<sup>me</sup> Isabelle Gady, et enfin un CM1-CM2 conduit par M. Alain Genton / M<sup>me</sup> Aurélie Lassen de Sago.

La nouvelle équipe d'enseignants a inscrit de nombreuses actions dans le cadre de son projet d'école. Ces actions se dérouleront tout le long de l'année en lien avec les programmes officiels et elles nous aideront à atteindre les priorités que nous nous sommes fixées :

- **la maîtrise de la langue orale et écrite,**
- **le développement du civisme et de la citoyenneté,**
- **l'éducation à l'environnement et au développement durable.**

- Ainsi les classes participeront au programme des Prix littéraires avec le concours de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Il permettra d'engager les élèves dans des lectures qu'ils pourront commenter avant de rencontrer d'autres classes du département autour de jeux conçus à partir des séries de livres.

- Les classes se sont inscrites à l'opération nationale « École et cinéma », les élèves seront conduits à trois reprises au cinéma Les Lobis pour un parcours d'arts visuels doté de films sélectionnés par l'Éducation Nationale pour leur qualité et leur intérêt culturel et pédagogique.

- Dans le cadre de *La semaine polaire*, un groupe d'élèves a prévu de suivre l'aventure d'une scientifique par le biais de visioconférences retransmises grâce au tableau blanc interactif : ils pourront échanger directement avec elle et suivre son parcours.

- Former les citoyens de demain est aussi une priorité de notre école. Nous développerons l'éducation à la sécurité routière avec la Prévention Maif et la Prévention Routière : les élèves évolueront en vélos ou à pieds sur des circuits où

ils découvriront les sens de circulation, le positionnement sur la piste, les priorités, les panneaux de circulation. Une classe passera le permis piéton avec l'aide de la gendarmerie de Bracieux.

- Les élèves seront aussi sensibilisés aux gestes de premiers secours et seront initiés pour les plus grands à la PLS (position latérale de sécurité) avec l'aide de l'infirmière du collège Marcel Carné. Prévenir les dangers pour mieux les éviter, apprendre à alerter pour secourir plus vite, et ainsi sauver des vies.

- Afin de permettre une bonne intégration de tous, l'école élémentaire met aussi en place des liaisons avec l'école maternelle et le collège Marcel Carné.

- Des activités physiques et sportives sont également prévues : 12 séances de natation pour une classe à la piscine de Saint Laurent de janvier à avril, un cross pour chaque niveau où les élèves se confrontent aux classes de Saint-Gervais, des séances de gym dans notre petite salle de gymnastique, la participation aux Petites Randos, et aux beaux jours, des ateliers foot au stade de Saint-Claude.

- En ce qui concerne les événements festifs, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes « La symphonie des jouets ». Celui-ci a été pris en charge par la coopérative scolaire, qui propose des ventes de photos et une tombola. Les enseignants remercient d'ailleurs les habitants de Saint-Claude pour leur participation. La fête d'école du mois de juin sera organisée avec l'aide de tous ceux qui seront disponibles : les nouveaux parents élus (M<sup>me</sup> Christelle Masson, M<sup>me</sup> Virginie Masson, M<sup>me</sup> Stéphanie Desgland, M<sup>me</sup> Alice Lenfant, M. Cyril Delacoux, M. Brice Lacube), l'APE, et tous les parents volontaires.

Nous comptons sur l'investissement de tous pour les progrès des élèves. Nous leur souhaitons de s'épanouir et de s'investir dans les apprentissages de l'école de Saint-Claude de Diray.

## Du côté de l'école maternelle... des changements.

L'année scolaire 2013/2014 s'est terminée par une belle fête de l'école présentant un spectacle abouti, sur le thème du Loup et du petit Chaperon rouge. Tous les parents ont apprécié, malgré le mauvais temps. Nous remercions les mamans couturières pour les costumes.

Cette fête a été aussi l'occasion de dire « Au revoir » à Gérard Duchâteau (enseignant) qui a pris à ce jour sa retraite, mais aussi de faire la connaissance de notre nouvelle collègue Marie-France Morin Repinçay. Cette dernière a pris en charge la classe des Moyenne et Grande sections et M<sup>me</sup> Roy, quant à elle, a pris la classe des Petite et Moyenne sections. Cette année, l'école a accueilli 19 enfants en Petite section, et les effectifs restent chargés. En effet, nous comptons à ce jour 29 enfants par classe.

Ce début d'année a vu aussi la mise en application des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, les enfants ont classe tous les matins du lundi au vendredi, ainsi que les lundis, mardis, et vendredis après-midis. Le jeudi après-midi, les enfants sont pris en charge dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par les personnes employées par la mairie et

les ATSEMS. En accord avec le projet d'école, les activités proposées sont en lien avec le thème « Les Arts et le Jardin ». Nous avons notamment pour projet d'aménager dans la cour de l'école un jardin des sens.



Nous irons au théâtre pour nous ouvrir aux pratiques artistiques, nous découvrirons des pratiques musicales et nous visiterons des jardins. À l'occasion du Téléthon, nous avons réalisé une œuvre collective. Comme chaque année, le Père-Noël nous a rendu visite.

En résumé, cette nouvelle année commence avec des projets plein la tête que nous sommes impatientes de vous faire partager !

**Enseignantes et Atsems souhaitent à tous, enfants et parents, une belle année parmi nous !**

## Les rythmes scolaires

Notre commune a appliqué les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. Désormais, les enfants vont en classe le mercredi matin et participent à 3 heures de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) facultatives dans la semaine.

Nous avons regroupé ces activités en un après-midi. Chaque jour, une classe d'élémentaire partage des activités avec deux agents d'animation, les maternelles sont encadrés le jeudi par deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et deux agents d'animation. L'expérimentation proposée en mai 2014 par Benoit Hamon (ancien Ministre de l'Éducation Nationale) et accordée par le DASEN (Directeur Académique de l'Éducation Nationale) en juin 2014, nous a permis d'encadrer les enfants avec notre personnel d'animation qualifié, en respectant les normes d'encadrement. Nous ferons un bilan en début d'année 2015 afin de réaliser d'éventuels ajustements pour la rentrée 2015/2016.

### Activités

#### École maternelle

Le thème choisi pour les activités est celui de « l'Art et le Jardin ». Les petits et grands jardiniers ont pu s'épanouir en créant un



Jardin clos à l'école maternelle

nouvel espace décoré dans le patio de l'école maternelle. Nous allons poursuivre ce thème pendant toute l'année scolaire.

#### École élémentaire

En début d'après-midi, un temps calme est proposé avec la lecture d'un conte ou un repos en écoutant de la musique douce suivi d'un temps libre (jeux de société, construction...). Les enfants participent ensuite à l'activité selon le thème de la période.

Lors du premier cycle, le thème du bois a été proposé aux enfants. Ainsi une balade

en forêt nous a permis de ramasser des végétaux afin de confectionner des pancartes de portes, des arbres géants et un tableau d'automne.

Pour le deuxième cycle, nous avons choisi le thème du plastique pour les activités manuelles et nous proposons une initiation au théâtre ainsi que des jeux d'expression corporelle.

Chacune des différentes activités de l'après-midi a un objectif éducatif respectant le rythme de l'enfant.

## Le centre de loisirs



*Sirènes et pirates jettent l'ancre à Saint-Claude*

Cet été, en juillet, le centre a été envahi par une horde de pirates enragés qui recherchaient désespérément un trésor gardé par de belles sirènes sur une île des Caraïbes !

Cette aventure a été interrompue par un séjour d'une semaine au cirque, à Pruniers, où de véritables talents de funambules, jongleurs, trapézistes sont nés !!

Au mois d'août, nous sommes partis en voyage : les maternelles sont allés en Égypte et en Italie, alors que les élémentaires visitaient le Mexique et les Caraïbes. À la fin de notre séjour, nous nous sommes retrouvés avec les parents autour d'un goûter confectionné par nos petits globes trotteurs suite à leurs escapades: thé à la menthe, roses des sables, pizzas, samoussas...

Pendant les vacances de la Toussaint, l'école des Fans s'est invitée à Saint-Claude, avec les maternelles.

Les élémentaires, eux, ont rencontré une grenouille avec laquelle ils ont partagé des aventures. Tout le monde s'est retrouvé au milieu de la semaine à Cap ciné en passant par la case Quick le midi !



## Autour de la Grande Guerre...

### Commémoration du 11 novembre 1918

Vous étiez nombreux cette année à honorer la mémoire des combattants de la Grande Guerre, mais aussi de tous les soldats tombés pour la France dans d'autres conflits.

M. le Maire a, au nom du secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, remis la Croix du combattant à M. Francis Huguet, qui a servi en tant qu'infirmier pendant la guerre d'Algérie en 1961 et 1962.



M. le Maire, entouré de M. Huguet (ici à droite) et de M. Gendrier

### Exposition Première Guerre Mondiale



Elle s'est déroulée du 15 au 28 octobre à la mairie et a accueilli des visiteurs intéressés par les objets exposés relatifs à cette période et émus par les témoignages

écrits de poilus Saint-Claudins !

Un grand merci à Madame Lhermite pour la correspondance de son arrière-grand-père, à Yann Masson pour ses précieuses reliques militaires et à Francis Soulaigre, passionné par l'histoire de France et de sa commune, qui nous a offert un exposé vivant et détaillé !

Merci également au Conseil Général et à tous ceux qui ont permis à cette exposition d'avoir lieu.

### Exposition de Bandes Dessinées

Toujours dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, vous pourrez venir voir l'exposition « L'écho des tranchées » qui relate la vie des poilus, sous forme de bande dessinée.

On y découvre toutes sortes d'anecdotes. Elle sera visible à la mairie de St-Claude de Diray, du mercredi 6 mai au mardi 19 mai 2015, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi, de 14h à 17h30 le samedi.



## Le comité des fêtes

La fête nationale du 14 juillet a commencé avec une petite aubade de l'Harmonie, suivie du vin d'honneur offert par la municipalité sur la place de la salle des fêtes. 200 repas ont été servis durant la soirée « moules frites et grillades frites », tout cela dans une très bonne ambiance.

Vous êtes nombreux à avoir participé à la retraite aux flambeaux, et admiré le feu d'artifice tiré à proximité de la salle des fêtes.

Le bal animé par l'orchestre Jean MIDALAIN s'est terminé vers 1h du matin.

**Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.**

### IMPORTANT :

**“Je lance un appel à l'ensemble de la population en attirant son attention sur le fait que 3 membres du Comité ne souhaitent pas se représenter. Ces trois membres occupent à l'heure actuelle des postes clés, puisqu'il s'agit du Président, du Secrétaire et du Trésorier. Par conséquent, si vous êtes soucieux de la vie de votre commune et que vous souhaitez que les manifestations continuent, venez nombreux à l'Assemblée Générale du Comité des fêtes qui aura lieu le Mercredi 14 Janvier 2015 à 20h30 à La Maison des Associations.”**

**Le Président, José LAMBERT**



## APE

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Claude de Diray regroupe tous les parents volontaires pour contribuer à la vie des écoles et leur apporter un soutien matériel et financier.



Cela se concrétise par plusieurs manifestations telles que la bourse aux jouets, des ventes de gâteaux chaque vendredi avant les vacances, des animations autour de Noël (vente de sapins), la bourse aux vêtements, sans oublier la fête des écoles qui se déroulera en juin.

[www.apestclaudes.blogspot.com](http://www.apestclaudes.blogspot.com)

## Du nouveau au club de football Huisseau/Saint-Claude

À la rentrée de septembre 2014, notre école de football a fusionné avec celle de Mont/Bracieux.

Ce rapprochement nous a permis de garder nos jeunes au sein de nos clubs respectifs.

Cette nouvelle organisation offre la présence de trois éducateurs diplômés d'état, pour des entraînements plus techniques qui permettent à vos enfants de progresser dans de meilleures conditions.

Les bénévoles sont plus nombreux, et les matchs attirent toujours plus de spectateurs.

Souhaitons pour 2015 que le club continue sur sa lancée.

**Meilleurs vœux à tous.**

**Site internet : [ushsc.footeo.com](http://ushsc.footeo.com)**

**Président du club :**

**F. BERAT**

**Tél. : 02 54 20 54 09 ou 06 99 21 79 18 542756@lcfot.fr**



## La Gymnastique Volontaire

**Le bilan pour 2014 est très positif.**

Nous terminons l'année avec un effectif de 106 adhérents, petite baisse due à la suspension de la séance enfants qui n'a pas été reconduite à la rentrée suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Nous avons constaté une baisse de la moyenne d'âge dans la fréquentation de nos cours. Les enchaînements dansés et le cardio sont très appréciés par nos jeunes nouvelles licenciées, et nos seniors sont toujours présents et dynamiques.

La séance de Gymnastique Volontaire est une séance multi-activités qui convient à toutes tranches d'âges (de 14 à 88 ans). Nos pratiques sportives variées procurent du plaisir et des bénéfices santé bien-être ressentis par les pratiquants. Alors, pourquoi pas vous ? Commencez bien l'année 2015 en nous rejoignant, vous serez bien accueillie.

Notre association a obtenu cette année le LABEL QUALITÉ CLUB EPGV par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

**Le bureau vous souhaite une très bonne année 2015.**

**[Gym.volontaire.stclaudes@gmail.com](mailto:Gym.volontaire.stclaudes@gmail.com)**

**Tél. : 02 54 20 52 11**



## Au monde du livre



Pour 2015, nous continuons nos manifestations toujours dans la bonne humeur, surveillez bien vos boîtes aux lettres.



**Rappel de nos horaires :** tous les mercredis et les samedis de 14h30 à 16h30 au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations, place de l'église.

Vous avez des soucis de déplacement, **nous vous apportons des livres à domicile**, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous souhaitez nous apporter des livres, merci de nous contacter au préalable.



**Cotisation annuelle :**  
11 € / famille pour les St Claudins  
et 12 € pour les personnes extérieures.

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
Ginette Iper au 02 54 20 57 75

L'équipe d'**Au monde du livre**  
vous souhaite une bonne année  
2015 !

## Le CASC (Cyclo Amical Saint Claude)



C'est une nouvelle année cyclotouriste qui se termine sauf pour les plus courageux qui vont affronter des températures moins clémentes, sur route ou en VTT pour certains. Notre activité est basée pour l'essentiel sur les sorties du dimanche matin. Une sortie est aussi prévue en semaine, généralement le jeudi puisque bon nombre des adhérents ont atteint l'âge de la retraite et organisent leur temps de loisir comme ils le souhaitent.

Dimanche 6 avril, nous avons organisé notre randonnée « La Route de l'Igname » qui a réuni 319 participants, ce qui est un bon score, la météo y étant sans doute pour quelque chose. **En 2015, « La Route de l'Igname » se tiendra le dimanche 19 Avril.**

Comme chaque année, certains d'entre nous ont participé à « l'Ardéchoise » le 21 juin 2014 sur des parcours jamais plats de 85, 125 ou 176 km au choix des participants.

Cette année, notre sortie annuelle d'une semaine s'est déroulée à LAMOURA dans le Jura du 5 au 12 Juillet. Malheureusement, compte tenu des conditions météorologiques désastreuses, après 2 journées acceptables où nous avons pu rouler en Suisse toute proche, nous avons dû troquer les vélos contre les chaussures de marche pour explorer le parc du Haut-Jura, et les environs de Saint-Claude... la capitale mondiale de la pipe !

Nous en avons visité les villages et avons vu que l'artisanat y est très vivace, notamment dans les tourneries, que ce soit pour le bois, la corne, ou le buis (pour les pipes). Nombreux aussi sont les ateliers de lapidaires, qui taillent les pierres précieuses. Les diamantaires (tailleurs de diamants) ont pratiquement disparu de la région. Tout près, à Morez, se trouve le musée de la lunette qui témoigne d'une industrie active.

Si nous avons peu profité des balades cyclistes dans cette belle région de montagne boisée, nous avons eu la chance d'être hébergés dans un centre de vacances remarquable, tant pour l'animation et l'hébergement que pour le prix. Nous tenons à la disposition de ceux qui le souhaitent, les coordonnées de ce centre qui accueille aussi bien les groupes que les particuliers.

Enfin, quelques membres du club sont allés pédaler à CAMBRILS en Espagne courant septembre.

**Si vous souhaitez rejoindre les rangs du CASC, c'est très simple, il vous suffit de contacter le Président Jacques BASTIN au 02 54 20 56 82 ou le secrétaire Philippe MARGUERAY au 02 54 20 61 75 ou bien le trésorier Jean Pierre MARTINEZ au 02 54 20 66 58.**

**Nous vous rappelons que le CASC fêtera ses 20 ans en 2016. En attendant, nous vous souhaitons pour 2015 une bonne et heureuse année.**

# L'école intercommunale de musique Vineuil - St Claude

## L'harmonie St Claude - Vineuil



Ces deux entités totalement indépendantes fonctionnent en complémentarité.

### Sur l'année scolaire 2013/2014, nous avons fait :

- 13 concerts ou aubades
- 7 auditions
- 8 services (inaugurations, commémorations, célébrations)

Afin d'assurer l'ensemble de ces prestations, un travail de fond est effectué chaque semaine par les 11 enseignants de l'école de musique à travers une formation complète regroupant la formation musicale (solfège), le cours d'instruments et les orchestres.

Plus de 80 heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées à l'école de musique proposant à la fois un éveil musical dès l'âge de 5 ans comme des cours d'instruments.

Quand à l'orchestre St Claude – Vineuil, il est composé à 75 % d'élèves de l'école de musique dont il constitue une pratique collective. L'ensemble des 57 musiciens se réunit tous les vendredis scolaires de 20h à 22h.

**Premier rendez-vous 2015 : les musiciens de l'Harmonie présentent leur programme musical d'hiver le dimanche 1<sup>er</sup> février à 16h en la salle des fêtes de Vineuil.** Vous pourrez y découvrir un programme éclectique dont la pièce principale sera les 4 mouvements de Peer Gynt de Grieg, Pirates des caraïbes...

**Pour tout renseignement :**  
**Mickaël Boisset au 02 54 58 95 69**  
**ou [ecoledemusique.vineuil@gmail.com](mailto:ecoledemusique.vineuil@gmail.com)**



## L'amicale du temps passé

En cette période de l'année, il est de coutume de faire des vœux... Nous souhaitons toujours plus de monde dans notre association. Nos activités ont été bien suivies, notre repas d'automne a réuni 88 personnes. Nous remercions la municipalité et le CCAS de leur soutien, ainsi que les donateurs de lots.

**Nous vous souhaitons tous nos bons vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.**

Avant de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2015, quelques rêveries sur la gamme :

.....

**DO** Dormir sur le dos et contempler le ciel étoilé, rêver à toute cette immensité offerte à l'humanité

**RÉ** Rêver, rêver encore au bonheur, à la paix, aux sensations que procure la musique

**MI** Mijoter de bons petits plats, créer une harmonie de saveurs comme on compose une mélodie, toute en harmonie et en parfums

**FA** Famille musicale, c'est cela un orchestre, qui se fait plaisir en mêlant leurs sons

**SOL** Solitairement, revoir sa partition pour mieux mêler son instrument à l'orchestre et en faire un bouquet harmonieux

**LA** L'amitié entre les musiciens, c'est là l'essentiel, une chaleur humaine qui se crée chaque semaine

**SI** Si belle est la vie, malgré les nuages noirs de la crise qui cachent le soleil à notre cœur

Et si, résolument, je positivais et ne voyais que ce qui est beau et bon dans la vie...  
 Bonne année musicale...

.....



## Les sapeurs-pompiers

Cette année 2014 comptait à la fin octobre 120 interventions pour 90 à la même période en 2013, soit une augmentation non négligeable qui devrait s'accroître avec un probable agrandissement de notre secteur. Nos interventions ont lieu majoritairement sur les communes de Saint-Claude et Montlivault.

Notre effectif est passé à 10 sapeurs-pompiers avec une recrue par mutation

de Blois vers Saint-Claude. Mais nous pouvons accueillir jusqu'à 12 pompiers. De sérieuses discussions sont en cours pour l'évolution de nos locaux, et nous espérons fortement qu'elles déboucheront sur un projet viable et durable.

**Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier, renseignez-vous auprès du chef de centre Christian Douard au 06 14 70 56 21.**

**Lors de notre Sainte-Barbe des galons et médailles ont été remis.**

- **Le Caporal Chef HURSON Mathieu a reçu la médaille de bronze pour 10 ans d'ancienneté**
- **Le Sergent Chef LHOMME Frédéric a reçu la médaille d'argent pour 15 ans d'ancienneté**
- **Le Sergent Chef GENDRIER Didier a été nommé Adjudant**
- **L'Adjudant Chef DOUARD Christian, chef de centre, a été nommé Lieutenant**

Nous organiserons une formation aux premiers secours (PSC1), en début d'année aux vacances scolaires de février, en 1 journée bloquée ou en 4 soirées.

Lors de l'Assemblée générale de notre Amicale qui aura lieu courant janvier 2015, notre président le Sergent Chef LHOMME passera le témoin à un nouveau président.

Enfin traditionnellement, nous voulons vous remercier pour votre sympathie et votre générosité lorsque nous passons vous voir pour nos calendriers et remercier également nos commerçants qui nous soutiennent lors des manifestations comme la Foire à l'igname.

**Nous vous souhaitons à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2015.**

## Les Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (DAAF)

Le détecteur de fumée augmente de 90 % les chances de survie d'une famille en cas d'incendie. 70 % des décès sont liés à un incendie nocturne et la fumée est la cause principale, elle tue 80 % des victimes, par asphyxie, pendant leur sommeil.

Rendu obligatoire depuis mars 2010, chaque occupant, locataire ou propriétaire, a jusqu'au 8 mars 2015 pour installer un détecteur de fumée (Normes : EN 14604 et NF 292) dans son logement.

En cas d'incendie, le détecteur de fumée alerte les occupants du logement. L'air atteint 600° en moins de 5 minutes, les victimes se retrouvent rapidement dans l'incapacité de fuir. Au-delà de 5 minutes, les suies noires qui envahissent l'espace rendent l'évacuation difficile.

### L'installation

L'installation incombe au propriétaire de l'habitation. Son entretien et son bon fonctionnement seront à la charge de l'occupant (qu'il soit propriétaire ou locataire).

Transportée par les gaz chauds, la fumée monte, installez votre détecteur au centre du plafond, au milieu de la pièce et au moins un par étage (y compris au sous-sol).

Ne pas installer de détecteur dans la salle d'eau, la salle de bains, la cuisine ni près d'une cheminée (les vapeurs d'eau et les fumées peuvent provoquer des alertes intempestives).

### L'entretien

- Vérification du signal sonore (tous les mois),
- Dépoussiérage (tous les six mois),
- Changement de la pile (en fonction du modèle mais en moyenne 1 fois par an).



## L'amicale des pêcheurs à la ligne de Saint-Claude de Diray

Nos effectifs sont stationnaires, nous comptons dans nos rangs au 25 octobre 2014, 72 adhérents.

Bonne fréquentation de nos berges dès l'ouverture de la pêche de la truite jusqu'à la fin de l'année. Malgré la qualité de la reproduction, les fritures de gardons ont été peu nombreuses. Les carpes elles aussi ont été assez capricieuses, boudant souvent nos appâts ou mordant sans retenue ! Pour le brochet en revanche, des prises ont été enregistrées en janvier et dès le 1<sup>er</sup> mai, beaucoup de juvéniles trop gourmands sont retournés grossir dans la Noue. Nous avons voulu faire un essai en mettant dans nos eaux deux esturgeons qui ont fait le bonheur de ceux qui ont eu le plaisir de les prendre et reprendre, mais quelques mois plus tard ils ne donnaient plus signe de vie... Tout le monde n'a pas entendu le message, pourtant clair, de permettre à cette expérience de durer plus longtemps ! C'est dommage !

Notre réglementation, comme chaque année, évolue par petites touches. Pour des raisons de sécurité, la pêche sur et depuis le pont est interdite. Un seul week-end de pêche spécifique à la truite sera organisé les samedi 18 avril et dimanche 19 avril, dans les conditions habituelles.

Fin novembre, ont été déversés tanches, perches, black-bass, gardons et 170 kg de gros brochets. Au printemps 2015, seront déversés gardons et truites.



Notre concours de pêche de septembre a été une belle réussite avec 36 compétiteurs et 48 convives attablés devant un succulent méchoui. L'épreuve a été remportée par un ancien, Bernard RAVINEAU, blésois fidèle à notre compétition.

### Calendrier des ouvertures de pêche :

- Ouverture de la truite sur la Noue samedi 18 avril.
- Ouverture du poisson blanc lundi 20 avril.
- Ouverture du carnassier vendredi 1<sup>er</sup> Mai.

Les cartes de l'Amicale donnant droit à pêcher dans la Noue peuvent être retirées auprès de : **Thierry BEAUDOIN**  
Bar-restaurant de la Mairie à St Claude  
À tous, bonne et heureuse année 2015.  
Halieutiquement vôtre !

## Auto Passion 41

Auto Passion 41 est une jeune association créée en juillet 2014. Elle regroupe des passionnés de véhicules de collection et de prestige (voitures, mais aussi motos, solex), qui se réunissent et participent à des manifestations caritatives (Téléthon par exemple).

Nous tenons à remercier nos commerçants ainsi que la municipalité qui nous ont soutenu dans notre projet. Un rallye aura lieu au printemps 2015, les fonds seront destinés à Timéo, un enfant handicapé de la commune. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don, un justificatif vous sera remis pour votre déclaration d'impôts.

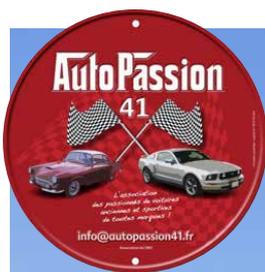
### Contacts :

**Laurent Dubois : 06.64.97.67.81**

**Tony Grand : 06.80.56.48.11**

**Site : [info@autopassion41.fr](mailto:info@autopassion41.fr)**

**page facebook « autopassion41 »**



## La Compagnie du Chêne Sacré



“Les Fourberies de Scapin”

Les représentations 2014 sont maintenant terminées en laissant pour chacun d'entre nous une petite pointe de nostalgie.

### Comment pourrait-il en être autrement ?

#### Réflexion de comédien (Du Chêne Sacré).

*J'attends avec impatience le choix de la nouvelle pièce, choix du metteur en scène. Est-ce que je vais aimer ce texte ? Est-ce que je pourrai interpréter comme il convient le personnage choisi ?*

#### Faire confiance au metteur en scène....

##### Pas facile, le doute est là...

*C'est parti pour une nouvelle aventure d'un an, un an et demi ! Deux répétitions par semaine, c'est trop, ce n'est pas assez... Lire et relire le texte, m'impregner du texte, de mon personnage. Apprendre le texte. Pas facile, on a l'impression de le connaître par cœur mais mis en situation sur scène, avec les déplacements, rien, on ne sait plus rien. Quels déplacements à quels moments ? Allez, je propose au metteur en scène, combien de fois avant de trouver la bonne attitude, la bonne intonation ? Parfois rapidement, parfois des mois....*

*Occuper l'espace, dit le metteur en scène...*

*Les plans sont là sous mes yeux mais je n'arrive pas à imaginer le décor... Comment faire... Délimiter chaque partie du décor par une chaise, par un paravent. Quelle est ma sortie, mon entrée ?*

*Écouter mon partenaire comme si je l'entendais pour la première fois, je n'y arrive pas toujours alors j'attends le dernier mot de sa tirade... Oui mais s'il se trompe, s'il ne le dit pas... Que dois-je faire ?*

#### Faire confiance à mes partenaires...

##### Pas facile, le doute est là...

*Le temps passe, l'échéance arrive, rien n'est prêt ! Le metteur en scène a des doutes... Il faut redoubler d'efforts, la dernière ligne droite... L'étonner, le surprendre...*

*Le jour J arrive... On installe les éclairages, le décor, les rideaux, l'estrade pour le public, combien de réservations ? Beaucoup ? Pas beaucoup ?*

#### Faire confiance, le public viendra...

*Ça y est, nous sommes dans « notre » théâtre, l'ambiance est feutrée, c'est notre demeure à nous, les comédiens, enfin !*

*Le stress, chacun le sien, l'extinction de voix, la trouille au ventre, l'excitation, s'isoler ou au contraire chercher à parler, s'énerver, somnoler, manger... Tout est possible, rien n'est surprenant.*

*Faire confiance, le metteur en scène est là pour ce dernier moment, ensuite il s'éclipse à regret en nous laissant seuls évoluer. Se rapprocher dans ces moments intenses, tisser des liens, avoir peur...*

*Les lumières s'éteignent, le public est là... Il fait chaud, il fait froid... Allons-y...*

#### À ce moment précis le metteur en scène a confiance en nous...

#### Nos projets 2015 :

- Représentations des jeunes les 13, 16 et 17 mai  
Pas de représentations Adultes, l'idée est de présenter « Les Fourberies de Scapin » à l'extérieur.
- Le samedi 4 avril à 20h30 nous invitons « La troupe de poche » de Blois.

En prévision de sa 20<sup>e</sup> année, en 2016, la Compagnie du Chêne Sacré concocte un anniversaire inoubliable.

**En attendant, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.**



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Saint-Claude-de-Diray est membre de la Communauté de Communes du Grand Chambord (CCGC).

*La CCGC regroupe 17 communes de 130 à 4 400 habitants constituant un bassin de population totale de plus de 21 000 habitants sur une superficie de 44 000 hectares. Ses locaux se trouvent à Bracieux.*

Pour rappel, il est prévu qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, toutes les communautés de communes de France devront avoir plus de 20 000 habitants contre un minimum de 5 000 actuellement. Cette réforme ne devrait donc pas avoir d'impact pour nous.

## Le rôle et le statut des élus du territoire

### • Le Président

Il est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il préside de droit à l'ensemble des instances communautaires et peut déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et le cas échéant, à d'autres membres du bureau.

**Le Président de la CCGC est M. Gilles Clément (maire de Mont-Près-Chambord).**

### • Les Vice-présidents

Au nombre de six, ils sont titulaires d'une délégation de fonction du président. Ils composent le Bureau communautaire et sont chargés de la préparation et de l'animation de leur commission de travail en lien avec leur délégation. Ils sont chargés du suivi et de la mise en œuvre des dossiers et prérogatives qui relèvent de leur domaine de compétence.

#### - 1<sup>er</sup> Vice-président en charge de l'eau potable et de l'assainissement :

M. Jean-Paul Prince (maire de La Ferté-Saint-Cyr)

#### - 2<sup>e</sup> Vice-président en charge du logement et de la transition énergétique :

M. Christian Lalleron (maire de Saint-Laurent-Nouan)

#### - 3<sup>e</sup> Vice-président en charge du développement économique :

M. Joël Debuigne (maire de Huisseau-sur-Cosson)

#### - 4<sup>e</sup> Vice-président en charge de la solidarité intercommunale :

M. André Joly (maire de Chambord)

#### - 5<sup>e</sup> Vice-président en charge du tourisme – service à la population :

M. Francis Guillot (maire de Bracieux)

#### - 6<sup>e</sup> Vice-président en charge des aménagements et infrastructures :

M. Didier Heitz (maire de Saint-Dyé-sur-Loire)

### • Les Maires

Ils composent la Conférence des maires, qui constitue l'instance d'arbitrage et de validation des orientations politiques de la communauté de communes. Elle se réunit au moins une fois par mois.

### • Les Délégués Communautaires

Ils composent le Conseil communautaire ainsi que les commissions de travail. Ils sont le relais de l'information communautaire au sein de leur Conseil municipal.

### • Les Conseillers Municipaux

Ils sont nombreux à composer les commissions de travail et participent à l'Assemblée générale des élus du territoire.

## Les principes de fonctionnement

La communauté de communes du Grand Chambord inscrit son rôle et son action dans une démarche de cohérence et de solidarité territoriale. Elle ne peut intervenir, dans le respect des obligations posées par la loi, que dans les domaines où les communes lui ont confié une capacité d'intervention spécifique.

Soucieuse du respect des spécificités locales, la communauté de communes doit permettre une mise en commun des moyens et des savoirs faire pour réaliser les économies d'échelle attendues de l'intercommunalité, rendre plus efficace l'exercice des services publics, en termes de coût et de qualité de service et ce, dans l'intérêt constant de ses communes membres et de ses habitants.

Quatre valeurs guident l'action de la communauté de communes et des communes membres : proximité, solidarité, efficacité, transparence.

Chaque année, la CCGC sollicite les communes membres sur leurs projets susceptibles d'impacter les compétences communautaires. La gestion des compétences s'exerce dans un esprit partenarial avec les communes membres. Les communes peuvent solliciter la communauté de communes en matière d'accompagnement et de suivi technique de leurs projets, sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de mandat, ou en matière d'assistance technique, administrative et financière.

Un pacte financier et fiscal définit la stratégie financière de la communauté de communes au regard des orientations du projet de territoire.

La mutualisation des services est également un outil au service de la mise en œuvre du projet politique.

*À Saint-Claude de Diray, la CCGC a investi dans la construction des commerces, gère l'assainissement (renovation des réseaux, traitements) et la Zone d'Activités des Tabardières. De plus elle a participé financièrement à la construction de l'aire multisports. Elle est aussi en charge des voies cyclables des bords de Loire et de l'ensemble de la signalétique liée à ces projets.*

## Les grands projets de la CCGC pour l'année 2015

- La construction d'une caserne de 38 logements destinés au Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG), affecté à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan.
- La construction du nouveau Centre Aquatique communautaire à Saint-Laurent-Nouan.
- La construction d'une Résidence Hôtelière à Maslives.
- La mise en place d'un partenariat culturel avec Chambord, ainsi que le réaménagement de la Place Saint-Louis.

- En matière de Tourisme : inauguration au printemps de la Maison de la Loire entièrement rénovée à Saint-Dyé, aménagement de pistes cyclables à Courmemin, mise en place d'un service de Bac sur la Loire reliant Montlivaut à Cour-sur-Loire.
- Entretien de la voirie communautaire (pour un montant de 200 000 euros), travaux d'assainissement.
- Développement du nouveau site internet.

Le nouveau site du Grand Chambord est en ligne.

Consultez-le sur : [www.grandchambord.fr](http://www.grandchambord.fr)

Le site de Saint-Claude de Diray, comme ceux des 16 autres communes, sera progressivement intégré à celui de la communauté de communes, tout en ayant son propre espace.

## GRAND CHAMBORD : UN NOUVEAU SITE INTERNET À VOTRE SERVICE !

Une interface épurée, un design plus moderne, clair et aéré pour une navigation plus intuitive.

Un accès direct à l'actualité depuis la page d'accueil.

Un accès direct aux services de votre Communauté de Communes.



Une déclinaison du site pour les communes incluant des rubriques répondant à leurs besoins de communication.



UNE CARTE INTERACTIVE QUI VOUS RENSEIGNE SUR LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PRÈS DE CHEZ VOUS...

Parmi nos nouvelles fonctionnalités :

- Une carte interactive
- Un moteur de recherche des parcs d'activités
- Un moteur de recherche d'entreprises
- Un moteur de recherche des associations pour les communes
- Un agenda culturel
- Une photothèque
- Des entrées multipliées pour accéder aux actualités...

Un relai vers les sites de nos partenaires, acteurs incontournables de notre territoire.

Un accès direct aux sites des différentes communes qui composent la communauté.

Un nouveau site adapté à tous vos écrans. Il s'adapte automatiquement à la taille de vos écrans que ce soit sur ordinateur, tablette ou mobile.

[WWW.GRANDCHAMBORD.FR](http://WWW.GRANDCHAMBORD.FR)

# ASSOCIATION PAYS DE CHAMBORD - TANGHIN au Burkina Faso



## Nos projets se concrétisent enfin !

- Le réseau d'adduction d'eau potable est terminé à 90 %. Le château d'eau est en place, 15 bornes fontaine sont installées et le forage est positif (projet de 210 000 €).
- La construction d'un local technique et l'achat de 2 moulins à grains prêts à l'emploi fin novembre. Cela va faciliter le travail des femmes. Subvention du Conseil Régional.
- Le cœur de Tanghin est désormais raccordé à l'électricité, notre nouveau projet est maintenant d'électrifier les hameaux. "Électriciens sans frontières" nous apporte l'assistance technique.
- Pour l'année scolaire 2014/2015 nous avons 80 collégiens parrainés par des familles françaises. Parrainage d'un collégien : 50 € pour l'année scolaire.

## Nos actions en 2015 :

- Randonnées pédestres :  
11 janvier à Saint-Claude, 7 juin à la Ferté St-Cyr
- Repas choucroute le 21 février
- Concert des 3 chorales le 21 mars à St-Laurent/Nouan
- Brocantes : à Saint-Claude, Mont près Chambord, St-Laurent et Huisseau sur Cosson

## Pour nous joindre :

- Le blog : <http://paysdechambord-tanghin.over-blog.com>
- Par mail : [paysdechambord.tanghin@gmail.com](mailto:paysdechambord.tanghin@gmail.com)
- Contacts sur la Commune de Saint-Claude de Diray :  
Viviane Bastin : 02 54 20 56 82  
Christian Gauthier : 02 54 20 69 87

Adhésion à l'association : 10 €.



## Réduisons nos déchets

Notre production de déchets a doublé en 40 ans. Nos poubelles débordent, et cette situation n'est plus tenable.

Un habitant du blaisois produit aujourd'hui environ 240 kg d'ordures ménagères, 66 kg de collecte sélective, et apporte près de 315 kg de déchets par an en déchèterie.

Ainsi, par des gestes préventifs simples, comme boire l'eau du robinet, apposer un « stop pub » sur sa boîte aux lettres, composter, préférer le réutilisable au jetable ou bien encore déposer ses piles et habits usagés dans des bornes spécifiques réparties sur le territoire, chacun d'entre nous peut agir, afin de limiter au quotidien sa production de déchets.

Alors pensons-y tous les jours, car chaque geste compte !

## Parlons chiffons !

Depuis le Grenelle de l'environnement qui impose de réduire de 15 % les déchets incinérés ou enfouis d'ici 2015, VAL ÉCO a décidé d'installer des colonnes de collecte de textiles dans les communes qui y étaient favorables. Fin 2012, 11 communes du domaine d'action de VAL ÉCO ont été dotées de colonnes, dont Saint-Claude de Diray au « point propreté » près du cimetière. Ces colonnes recueillent certes des textiles, mais aussi de la maroquinerie en bon état, des chaussures (liées par paire) et des jouets en bon état. L'ensemble des produits collectés est soit revendu en friperie soit recyclé par du personnel en insertion.

**Devant les très bons résultats de la collecte en 2 années de présence** - 32,3 tonnes sur l'ensemble des 11 communes en 2013, dont 5,7 tonnes pour la seule commune de Saint-Claude - il a été décidé, en septembre 2014, d'installer de nouvelles colonnes sur les 5 communes qui avaient le plus collecté... dont une à Saint-Claude de Diray sur le point propreté de la station d'épuration.

**BRAVO aux Saint-Claudins !**

## DEEE - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

La collecte des DEEE, débutée en 2010 à Saint-Claude de Diray en collaboration avec REC (Recyclage Éco-Citoyen) est devenue une action communale pérenne par l'intérêt qu'elle suscite et par l'implication de nombreux élus.

Les 5 éditions, de 2010 à 2014, ont connu un succès croissant avec une évolution vers VAL ÉCO puis les Compagnons d'Emmaüs et enfin VAL ÉCO, ADEPA et DE RICHEBOURG.

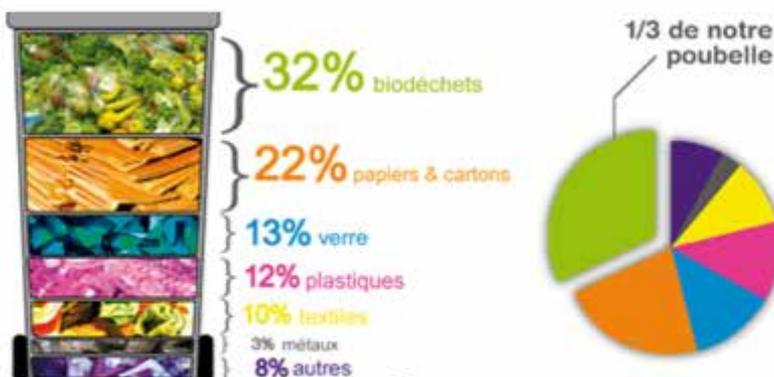
Depuis la dernière collecte du 14 mars 2014, la déchèterie de Montlivault a été l'objet de travaux importants jusqu'en juillet 2014, lesquels se sont accompagnés de la création d'un local dédié aux DEEE.

La déchèterie de Huisseau/Saint-Claude a été l'objet de dégradations importantes mi-juillet dès la réouverture de la déchèterie de Montlivault, des travaux de rénovation ont été réalisés sur la fin de 2014. Ils répondent aux évolutions du cadre réglementaire et aux obligations encadrant cette activité vis-à-vis de la protection de l'environnement et de la protection des usagers avec, entre autres, la création d'un local dédié aux DEEE à l'instar de la déchèterie de Montlivault.

La réouverture de la déchèterie de Huisseau/Saint-Claude est prévue pour le début du printemps.

Ainsi, notre opération communale ponctuelle (puisque n'ayant lieu qu'une fois l'an, au grand dam de certains administrés) de collecte des DEEE unique dans le département, n'a plus de raison d'être. Elle aura mérité de répondre à un besoin réel si l'on en juge par son succès croissant et elle aura été le tremplin pour la création d'un dépôt permanent au sein de la déchèterie locale.

**Les DEEE ne sont pas jetés !**



Contenu moyen de la poubelle d'un foyer blaisois

**Agissons plus malin jetons moins !**

**Slogan associé aux actions en faveur de la réduction des déchets sur notre territoire**



**TLC**  
votre  
partenaire  
transport...



• **TLC Infos**  
Tél. 02.54.58.55.44

• **TLC Tourisme**  
Tél. 02.54.58.55.50  
Fax. 02.54.58.55.72

*TLC est engagé dans un programme de  
labellisation Qualité Sécurité Environnement  
FACE et une certification ISO 14 001.*

**TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER**  
9 rue Alexandre Vezin - 41000 Blois  
Tél. 02.54.58.55.55 - Fax. 02.54.58.55.70  
[www.TLCinfo.net](http://www.TLCinfo.net)



**NOUVEAU VERANDA NOUVEAU**



**FABRICANT ALU**

PORTAILS  
VOLETS BATTANTS  
FENETRES PVC - ALU - BOIS  
PORTES DE GARAGE  
MAÇONNERIE DE PILIERS  
AUTOMATISMES



Les professionnels du sur-mesure

ZI des Tabardières - 41350 ST-CLAUDE-DE-DIRAY 02 54 20 32 98 [www.portail-fenetre-milc-41.com](http://www.portail-fenetre-milc-41.com)



**EUROVIA**  
VINCI

**EUROVIA CENTRE LOIRE**

**Agence de Blois**

Rue de la Creusille - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.55.11.67 - Fax : 02.54.55.11.99

[blois@eurovia.com](mailto:blois@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)

**Terrassement - Voirie - Réseaux divers**

# AQUALIA

## Travaux Publics et Réseaux

Travaux publics et réseaux • Réseaux divers  
Eau potable • Assainissement collectif et individuel  
Terrassement • Travaux particuliers  
aqualia41@orange.fr **02 54 56 17 22**

Aqualia - 5 rue Nicolas Appert  
41700 CONTRES  
Fax : 02 54 56 04 97 - Mobile : 06 86 84 02 51

GOURMANDISES  
*Aux Délices de Vanessa*  
Cours de pâtisserie à domicile ou dans mes locaux.  
Pâtisserie, chocolat, petits fours salés ou sucrés sur commande.  
vanessa.2381@live.fr • 41350 St Claude de Diray  
06 50 61 13 35

 **Ets LOYER & FILS**  
CHAUFFAGE CENTRAL  
PLOMBERIE - SANITAIRE  
44 rue de la République  
41350 ST-CLAUDE-DE-DIRAY  
**02 54 20 66 06**  
Fax 02 54 20 57 16

**EURL Pascal LOPEZ**  
Peinture - Vitrierie  
Revêtement Sols et Murs  
Depuis 25 ans à votre service  
ZA DES TABARDIERES  
Saint-Claude-de-Diray  
02.54.20.62.34 - 06.08.71.34.17  
pascal.lopez41@wanadoo.fr

Nous remercions les annonceurs qui, grâce à leur concours, ont contribué à l'édition de ce bulletin municipal.

  
**ECLAIR**  
SERVICE A LA PERSONNE  
www.eclair-41.com

ECLAIR est une association de services à la personne. Nous mettons à votre disposition du personnel pour vous aider dans vos tâches et activités quotidiennes :

Ménage - Repassage - Entretien d'espaces verts - Petit bricolage - Pose de papier peint - Garde d'enfants (+3ans) - Manutention - Courses et déchetterie (avec ou sans vous)...

Nous intervenons également pour les entreprises, associations et collectivités

Madame HERON vous accueille sur différents lieux de permanences :

Vous pouvez nous contacter au siège de Blois au :

02. 54. 42. 46. 30  
4 rue Bourseul  
BP 70813 - 41008 Blois Cedex


**DEHE.TP**  
Environnement

Travaux publics - Canalisations - VRD  
Agence Centre  
116, rue Georges Méliès  
41350 VINEUIL  
Tél. : 02.54.43.94.37 - Fax : 02.54.43.50.78  
Mail : vineuil@dehetp-gw.fr

**Panier**  *Sympa*

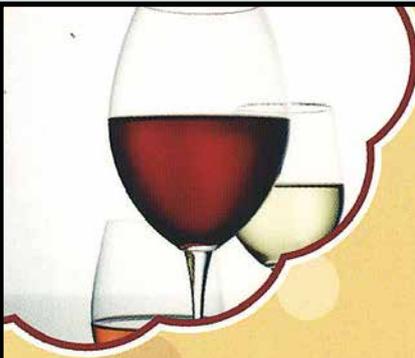
Supérette-Pressé-Pressing-  
Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi :  
7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h15  
Le dimanche:  
8h - 12h30

ST CLAUDE DE DIRAY - 02 54 87 07 39

**Fabien RAVION**  
Maître artisan  
CHARPENTE COUVERTURE  
ESCALIERS

ZA les Tabardières  
41350 St Claude de Diray  
02 54 50 01 69  
ravion@orange.fr



**DOMAINE HUGUET**  
 aoc Cheverny-Crémant de Loire  
**PATRICK HUGUET**  
 viticulteur - récoltant

12 rue de la Franchetière  
 St Claude de Diray  
 41350

tel: 02.54.20.57.36  
 fax: 02.54.20.58.57

vin.p.huguet@orange.fr  
 http://domaine-huguet.fr

**BOULANGERIE - PATISSERIE**  
**Pascal SUPPLIGEAU**

*Spécialité : Tourte à l'Inname*

6, rue de Villechiche 41350 ST-CLAUDE DE DIRAY  
**Tél. 02 54 20 66 62**

**BILLAULT CLIMATIQUE**  
 Environnement technique et confort  
 Climatisation - Pompe à chaleur



**Dominique BILLAULT**  
 Z.A des Tabardières  
 41350 ST CLAUDE DE DIRAY  
 billaultclimatisation@wanadoo.fr

**06.86.18.83.93**  
 tel : 02 54 20 68 99  
 fax : 09 71 70 44 95



[www.toques-regionales.fr](http://www.toques-regionales.fr)

Avec son service traiteur, des prestations personnalisées et un savoir-faire reconnu dans la gestion de restaurants scolaires, d'entreprises et de résidences d'accueil.

**Notre volonté :** La satisfaction renouvelée et durable de nos convives.  
**Notre exigence :** Des produits frais pour des repas sains et gourmands.  
**Nos équipes :** Des passionnés du goût !

18 rue Henri Dunant - 37400 AMBOISE  
**02 47 23 66 60**  
 service.commercial@toques-regionales.fr



**SARL GENDRIER**




Entretien du paysage  
 Travaux agricoles  
 Broyage, débroussaillage  
 Lamier, enfouisseur  
 Entretien terrain de sport

**GENDRIER Pascal**  
 06 82 94 59 54

18 RUE DE LA BRIGAUDIERE CITE 264 - 41350 ST CLAUDE DE DIRAY  
 TEL. 02 54 20 66 24 - FAX 02 54 20 66 24  
 WWW.SARLGENDRIER.COM SARL.GENDRIER@ORANGE.FR

**TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**  
**SERVA TP**

TP - Assainissement autonome

- VRD, Terrassement
- Lotissements
- Béton désactivé - Pavés
- Emulsion - Enrobés



15, rue de la Touche 41700 COUR-CHEVERNY  
 Tel: 02 54 79 94 65 Fax: 02 54 79 23 54  
 servatp2@wanadoo.fr



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<p><b>Samedi 3</b> Concours de belote des ACPG.</p> <p><b>Samedi 10</b> Galette des rois par l'Amicale du Temps Passé</p> <p><b>Dimanche 11</b> Randonnée de l'association Pays de Chambord/Tanghin</p> <p><b>Mercredi 14</b> Assemblée générale du Comité des fêtes</p> <p><b>Samedi 17</b> Vœux du Maire</p>	<p><b>Dimanche 1<sup>er</sup></b> Concert à Vineuil par l'Harmonie Saint Claude-Vineuil</p> <p><b>Samedi 14</b> Après-midi « crêpes » par l'Amicale du Temps Passé</p> <p><b>Dimanche 22</b> Brocante de livres par Au Monde du Livre</p> <p><b>Jeuudi 26</b> Collecte de sang</p>	<p><b>Dimanche 15</b> Bourse aux vêtements par l'APE</p>	<p><b>Dimanche 12</b> Foire à l'igname par le Comité des fêtes</p> <p><b>Dimanche 12</b> Concours de belote par les ACPG</p> <p><b>Samedi 18</b> Assemblée générale de l'Amicale du Temps Passé</p> <p><b>Dimanche 19</b> Rallye Auto Passion 41</p> <p><b>Dimanche 19</b> Randonnée « Route de l'igname » par le CASC</p>	<p><b>Mercredi 13</b></p> <p><b>Vendredi 15</b></p> <p><b>Samedi 16</b> Théâtre des jeunes par la Compagnie du Chêne Sacré</p>	<p><b>Samedi 6</b> Concert Festillésime 41</p> <p><b>Dimanche 7</b> Bourse automobile par Auto Passion 41</p> <p><b>Dimanche 7</b> Méchoui de la Fraternelle de Morest</p> <p><b>Du 12 au 14</b> Voyage en Suisse</p> <p><b>Samedi 20</b> Feu de la Saint Jean par l'Amicale des sapeurs-pompiers</p> <p><b>Dimanche 21</b> Apéritif concert par l'Harmonie Saint-Claude/Vineuil</p> <p><b>Mardi 23</b> Assemblée générale À Nos Passions</p> <p><b>Vendredi 26 ou Samedi 27</b> Fête des écoles</p>

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><b>Mardi 14</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feu d'artifice</li> <li>• Grillade/moules-frites et bal par le Comité des fêtes</li> </ul>	<p><b>Dimanche 23</b> Fête de la Moisson par la Fraternelle de Morest</p>	<p><b>Jeuudi 3</b></p> <p><b>Samedi 5</b> Inscription à la Gymnastique volontaire</p> <p><b>Samedi 12</b> Forum des Associations</p> <p><b>Dimanche 13</b> Concours de pêche</p> <p><b>Samedi 19</b> Pot des bénévoles du Comité des Fêtes</p> <p><b>Lundi 21</b> Assemblée générale de l'APE</p>	<p><b>Samedi 17</b> Rentrée littéraire par Au Monde du Livre</p> <p><b>Dimanche 25</b> Repas d'automne de l'Amicale du Temps Passé</p>	<p><b>Samedi 7</b> Concours de belote de l'Amicale des pêcheurs</p> <p><b>Dimanche 15</b> Bourse aux jouets de l'APE</p> <p><b>Dimanche 22</b> Randonnée du Comité de Jumelage</p> <p><b>Vendredi 27</b> Assemblée générale Au monde du Livre</p> <p><b>Samedi 28</b> Concours de belote du Comité des fêtes</p>	<p><b>Du vendredi 11 au dimanche 13</b> Exposition des artistes de la commune</p> <p><b>Samedi 12</b> Assemblée générale de l'Amicale des pêcheurs</p>